

Le roman populaire, définition et histoire

De quelques questions théoriques et pratiques sur le roman populaire

Ce texte a été rédigé dans le cadre d'un séminaire (du 30 et 31 août 2004) à Ambierle (Loire) . L'équipe "Littératures et Expressions populaires" du CIREC de l'Université Jean Monnet avait envisagé le projet d'un dictionnaire du roman populaire. Ellen avait écrit ce texte pour le groupe en préliminaire.

Nous ne pouvons entreprendre un dictionnaire du roman populaire sans avoir circonscrit et défini clairement la notion même. Cela va de soi, mais ce préalable est d'autant plus nécessaire que, après trente ans de travaux, des ambiguïtés et des confusions persistent qui portent principalement sur le sens donné/à donner à l'épithète.

L'article que lui consacre *L'Encyclopaedia Universalis* (1998) porte des traces de cette confusion. Après avoir assigné l'origine du roman populaire à la littérature de colportage dont les récits anonymes sont destinés à la « populace » _ l'auteur anonyme de l'article donnant pour référence la Bibliothèque bleue _, on le définit, au fil d'une phrase, comme « un genre » dont la forme emblématique sera le roman-feuilleton mais qui prendra aussi les formes de la collection bon marché. Notons déjà que l'on est à cheval sur trois critères :

- le destinataire du récit
- le genre, genre *sui generis* parmi un « hyper-genre », le roman ?
- des formes de publication

Un « genre » qui, selon un autre sous-chapitre, comporte « des genres » (voici un autre terme confus, à définir avec plus de précision) qui sont énumérés : roman historique, policier, d'espionnage, fantastique, un « courant humoristique », roman régionaliste, « d'aventures exotiques », le roman social, le roman « socio-sentimental ». Questions : le « roman d'aventures » ne serait-il pas un « genre », si l'aventure n'est pas « exotique » ? Le roman de science-fiction ne serait-il pas un genre populaire ; à voir. Le roman sentimental inclut-il nécessairement une dimension sociale ? Le roman historique et le roman sentimental relèvent-ils exclusivement de la littérature populaire ? etc.

Plus loin, l'article définit aussi le roman populaire par les origines sociales des auteurs et, ici, l'on oppose le roman populaire ancien au roman populaire moderne en ce que celui-ci n'est pas, contrairement à celui-là, « le produit d'une culture vraiment populaire », car les auteurs des XIXe et XXe siècles sont, en fait, issus de la moyenne ou petite bourgeoisie et sont des « polygraphes qui vivent difficilement de leur plume ». Sur la même question, on peut lire : « Ni Marcel Allain, ni Gaston Leroux, ni Maurice Leblanc, ni Louis Noir, ni Boisgobey ne viennent du peuple »¹.

On revient ensuite à une définition par le destinataire où l'on sent un embarras : « Ils [les romans populaires] sont lus par le public tant bourgeois qu'ouvrier. » *Quid des ruraux ? La bourgeoisie fait-elle partie du « peuple » ?*

Un sous-chapitre s'interroge sur le caractère « réactionnaire » du roman populaire pour conclure que c'est surtout un « roman bourgeois ». Ici, la définition se ferait à partir de la signification idéologique du contenu, de la représentation ou du récit, de « l'intentionnalité ».

En conclusion, après avoir constaté le déclin, l'agonie du roman populaire, on peut lire : « Le roman populaire ne serait-il voué qu'à alimenter les rêveries nostalgiques de quelques collectionneurs et les exégèses délirantes d'une poignée d'intellectuels, ceux-là même qu'il avait cru exclure initialement de sa clientèle ? »

L'objet de nos recherches est donc encore mal identifié ou, peut-être, tel Fantomas, est-il pourvu de multiples identités. Il y a donc là une question théorique dont il faut débattre. D'autant qu'il faut bien constater l'absence quasi-générale de définition et une certaine confusion dans les ouvrages de théorie littéraire ou d'histoire littéraire, même lorsque ces derniers consacrent quelques développements à la Bibliothèque bleue, à la littérature de colportage et au roman populaire moderne.

La même confusion règne dans le sens précis à donner aux notions plus englobantes de « littérature populaire » et de « culture populaire ». Dans *La Notion de culture populaire dans les sciences sociales* (Paris, la Découverte, 2004), Denys Cuhe fait observer : « La notion de culture populaire souffre à l'origine d'une ambiguïté sémantique compte tenu de la polysémie des deux termes qui la composent. Les auteurs qui recourent à cette expression ne donnent pas tous la même définition à 'culture' et/ou à 'populaire'. Ce qui rend le débat entre eux bien difficile. » (p. 69). Même polysémie pour « culture de masse ».

Définition du roman populaire

1 - Qu'est-ce que la littérature populaire ?

En amont de la définition du roman populaire se pose, bien entendu, la question de la notion englobante de littérature populaire. Le débat autour de la littérature populaire a ressurgi vers la fin des années 1960 avec un point fort : *Les Entretiens sur la paralittérature*, actes d'une décade de Cerisy sous la direction de Noël Arnaud, Francis Lacassin et Jean Tortel, tenue en 1967 (actes édités sous ce titre en 1970 chez Plon). Notons le néologisme « paralittérature ». Le débat porta principalement sur deux points :

- le sens à donner à l'épithète « populaire » dans littérature et roman populaires,
- la littérarité ou la non-littérarité de la paralittérature, autrement dit l'inclusion ou l'exclusion de celle-ci dans la Littérature institutionnelle / légitime / reconnue, ce qui implique une conception de la Littérarité et de ses critères.

Je ne rappellerai que quelques points de ces discussions et de celles qui suivirent

dans les décennies postérieures.

1-1 - **L'intérêt pour la Littérature populaire** date en France de l'époque romantique pour ce qui concerne les contes, légendes, chansons anciennes ; voir par exemple Nerval et les chansons du Valois. L'enquête de Charles Nisard sur *L'Histoire du Livre populaire et de la Littérature de colportage* (1^{ère} édition, Dentu, 1854) eut pour effet d'aiguiser cet intérêt pour la littérature populaire ancienne. Parallèlement, la naissance et l'expansion rapide du roman-feuilleton dans les années 1840 ont suscité de violentes attaques contre la « littérature industrielle », de mauvaise qualité d'écriture et, de plus (surtout ?) immorale et démoralisatrice. La guerre, on le sait, fut menée tant par la critique institutionnelle (A. Nettement, A. de Pontmartin) que par des hommes politiques conservateurs ou progressistes (voir *La Querelle du roman-feuilleton. Littérature, presse et politique. Un débat précurseur ; 1838-1848*, textes présentés par Lise Dumasy, Grenoble, ELLUG, 1999). Citons encore un rapport de Paul Féval au Sénat en 1868 publié sous le titre « *Le Progrès des Lettres* », qui propose un bon exemple des interrogations de l'époque. Le débat se prolonge dans les revues et journaux tout au long de la III^e République (voir des textes dans divers numéros du *Bulletin des Amis du Roman Populaire* des années 1980). Il porte essentiellement sur la qualité littéraire et les effets de lecture du roman populaire.

1-2 - A côté du **néologisme « paralittérature »** (certains chercheurs emploient le pluriel, par ex. Gabriel Thoveron, *Deux siècles de paralittératures*, Liège, Editions du CEFAL, 1996), apparaissent dans les années 1970-1980 d'autres dénominations :

- *infra- ou sous-littérature*
- *littérature(s) marginale(s)* ; R. Queneau dès 1959 dans *L'Histoire des Littératures de La Pléiade*, chez Gallimard
- *littérature minoritaire* : Y. Dubois, *L'Institution de la Littérature*, Paris, Bruxelles, Labor, 1984
- *contre-littérature(s)* : Bernard Mouralis, *Les Contre-littératures*, Paris, PUF, 1975.

Elles ne se recoupent pas exactement, mais se regroupent sous l'insigne de la paralittérature. Il faut donc s'interroger sur la pluralité lexicologique et la polysémie conjointement.

1-3 - *Paralittérature* s'est imposé dans les années 1970-1980, me semble-t-il. Mais sa prévalence a décliné dans la décennie 1990. Depuis dix ou quinze ans, de **nouvelles locutions** sont apparues :

- *littérature de large ou grande diffusion*
- *littérature de large ou grande consommation*
- *littérature de masse* ; en parallèle avec une *culture de masse*.

Ces déplacements révèlent-ils des flottements dans la définition de l'objet à appréhender ? correspondent-ils à des déplacements ou des modifications de l'objet lui-même ? Ne désigne-t-on plus le(s) même(s) objet(s) ? La démarche, les approches des chercheurs se modifient-elles ? Pourquoi ?

Littérature populaire n'a pas disparu pour autant, mais, me semble-t-il, l'utilisation

de la locution s'est rétrécie : on la réserve à la production littéraire du XIXe et de la première moitié du XXe siècles et l'épithète « populaire » renvoie au destinataire de cette production : les couches populaires. Si l'observation est juste, cela signifie selon moi que dans la deuxième moitié du XXe siècle avec le passage de *littérature populaire* aux trois dénominations ci-dessus relevées, des modifications se sont produites à la fois dans la composition sociale du lectorat et dans la littérature. Lesquelles ? Comment ?

Il faut donc se demander s'il y a encore aujourd'hui une « littérature populaire ». Si elle est morte, quand, pourquoi et comment a-t-elle disparu ? (On retrouvera la question à propos de l'histoire du roman populaire).

1-4 - Les **débats sur la Littéarité**, « caractère spécifique qui fait qu'un texte est littéraire », selon un *Dictionnaire des termes littéraires* récent (collectif, Hendrick van Gorp *et alii* ; Paris Champion, 2001) ont été vifs durant la même période et, selon moi, n'ont pas apporté de grandes lumières sur la question, sauf à dire qu'elle correspond à la fonction esthétique du langage, qu'elle se rapporte à la « forme » du texte, également à un système normatif culturel au sein d'une société donnée à une époque déterminée. On n'a guère avancé depuis la décade de Cerisy, où Jean Tortel disait que « la littérature est ce qui est considéré comme de la littérature ; une tautologie qui ne nous avance en rien ». (*Entretiens sur la paralittérature*, p. 11).

Est-il utile de rouvrir le débat à l'occasion d'un dictionnaire du roman populaire ? Personnellement, je pense que la littérature populaire est partie intégrante de la littérature, dans la mesure où ses productions sont construites selon les mêmes règles et les mêmes modèles que celles de la littérature dite légitime et où leurs fonctions sont les mêmes, bien qu'il existe des caractères spécifiques marqués différents sur chacun des deux versants.

2 - Définition du roman populaire

L'examen des ouvrages et articles sur le roman populaire fait apparaître, dans l'usage de la locution, une polysémie qui est source d'ambiguïté et de confusion, comme on l'a vu à propos de l'article de *l'Encyclopaedia Universalis*. On peut distinguer quatre sens accordés à l'épithète qui se transmettent à la locution. Ces quatre sens ne se situent pas dans un même plan conceptuel ; ils renvoient en même temps à des approches méthodologiques différentes dont il faudra apprécier le degré de validité. Ils s'appuient sur des critères internes à la littérature ou sur des critères externes, sociaux essentiellement. Les quatre sens ne s'excluent pas absolument ; des combinaisons ou des conjonctions sont possibles. S'agissant des approches méthodologiques, certaines sont compatibles entre elles, voire complémentaires. Les quatre définitions s'inscrivent dans le schéma de la communication : pour la clarté, il convient d'isoler chacune, cependant.

2-1 - **1ère définition** : le roman populaire est défini par la position sociale de l'auteur (= l'émetteur du message) : il est issu de et/ou appartient aux couches sociales qui constituent le peuple. Cette définition vaudrait pour le roman populaire archaïque/ ancien et le roman populaire moderne : dans le premier cas, l'auteur peut être anonyme ou collectif.

2-2 - **2ème définition** : les romans populaires sont des textes romanesques qui

représentent la vie, les aventures, les pensées, émotions et sentiments des personnages ou groupes de personnages appartenant aux couches populaires. Ici c'est le message et son contenu qui sont au fondement de la définition.

Exemple : *L'Assommoir* et *Germinal* de Zola sont des romans populaires. On peut se demander si *Les Trois Mousquetaires* de Dumas est un roman populaire.

2-3 - **3ème définition** : elle définit le roman populaire par son destinataire : le lectorat (réel) se situe, au moins majoritairement, parmi le peuple, les couches populaires, lors de la première publication du texte. Encore faut-il préciser quelles sont ces couches populaires dans une approche sociologique et historique. Les questions se posent à propos du lectorat féminin et du roman pour la jeunesse. Autres précisions souhaitables, et même nécessaires, à apporter : le ciblage du destinataire est-il intentionnel de la part de l'auteur ? de la part de l'éditeur ? quelle est la finalité de cette visée ? enseignement et moralisation, propagande politique, simple distraction ? Ou alors, le lectorat populaire serait-il à l'origine du choix de tel ou tel type de texte romanesque, s'agissant notamment de sous-genres romanesques : aventures, histoires sentimentales... ?

2-4 - **4ème définition** : certains chercheurs ont défini le roman populaire par des structures qui lui seraient propres : il y aurait une narrativité, une typologie des personnages, des thématiques, une rhétorique qui distingueraient le roman populaire du roman légitime. Comme dans la 2ème définition, celle-ci s'appuie sur des critères internes au texte.

3 - Variétés voisines

Ajoutons que l'on a parfois rapproché jusqu'à l'identification ou intégré dans le roman populaire des variétés romanesques qui en sont plus ou moins voisines selon la définition qu'on adopte.

3-1 - **Le roman prolétarien et le roman populiste** mettent en scène des personnages qui appartiennent aux couches populaires et leurs aventures (cf. sens 2). La représentation est en règle générale orientée vers une intention favorable et valorisante. Au sens strict que réclame Michel Ragon (*Histoire de la littérature prolétarienne* ; 1ère édition, 1974 ; 2ème édition, 1986, Paris, Albin Michel), théoricien de ce roman prolétarien et romancier lui-même, cette variété se distingue cependant du roman populaire. Qu'est-ce que la littérature prolétarienne ? Ce n'est pas cette littérature « destinée aux classes pauvres » qui, la plupart du temps, est écrite par des bourgeois. Ce ne sont pas davantage les œuvres, d'ailleurs généreuses, où des intellectuels non-prolétaires expriment leur vision de l'existence des travailleurs. Il s'agit au contraire d'une littérature de témoignage sur la vie prolétarienne, écrite par des prolétaires ou d'anciens prolétaires, ouvriers ou paysans. » Dans l'introduction de l'ouvrage, Michel Ragon dénonce d'ailleurs la confusion faite entre *littérature prolétarienne* et le « populisme » littéraire qui se contente de représenter avec sympathie les travailleurs sans que les auteurs appartiennent eux-mêmes aux classes populaires ou aient l'expérience de leur mode de vie. Tous ces attendus nous renvoient aux sens 1 et 2 de « roman populaire » pour les exclure du champ concerné.

3-2 - On rapproche souvent roman populaire et **roman provincial** ou **roman régionaliste** (les deux appellations coexistent) en arguant du fait que ces deux

variétés représentent des personnages et des situations typiques de la province française, de la « France profonde » ou « d'en bas » où prédomineraient des couches sociales plus modestes. Le *roman régionaliste* en particulier (dont l'essor s'opère avec celui du mouvement régionaliste à la fin du XIXe et dans les premières décennies du XXe siècle), serait proche du roman populaire, s'intégrant même dans l'ensemble « roman populaire », parce qu'il met en scène la vie des paysans et artisans ruraux ainsi que les milieux populaires des petites villes : commerçants, petits métiers. Ici encore on se rattache au sens 2.

3-3 - L'on a rapproché parfois, paradoxalement, le roman populaire et le **roman mondain** pour la période de la Belle Epoque, en s'appuyant sur le fait que le lectorat populaire d'alors plébiscite les textes romanesques qui représentent la vie et les mœurs des « gens du monde » voire du « grand monde » ; les romanciers cités sont Georges Ohnet, « maître du roman populaire mondain à tendances aristocratiques », comme l'écrit Yves-Olivier Martin dans *L'Histoire du roman populaire* (Paris, Albin Michel, 1980), p. 198. On place aussi dans cette catégorie Hector Malot, Charles Mérouvel, Xavier de Montépin, Adolphe d'Ennery, etc. La caractérisation se fait ici selon la position sociale du lectorat ; on est dans l'axe du sens 3. (Et l'on peut se demander s'il existe une variété « roman mondain »).

4 - Les tâtonnements dans le baptême du roman populaire

Les chercheurs qui ont travaillé sur le roman populaire s'accordent en général pour le faire naître dans la première moitié du XIXe siècle, mais divergent sur la période précise et les modalités de son émergence. Pour ma part, j'insisterai d'abord sur l'apparition de locutions et de faits qui signalent qu'une espèce nouvelle de roman est en gestation dans la production littéraire : ces néologismes éclairent, selon moi, les choix à faire.

4-1 - Dans l'état actuel de mes recherches, la **première apparition de « roman populaire » date de 1823** et se trouve dans la *Petite Bibliographie biographico-romancière* (supplément de février) de Pigoreau, libraire-éditeur parisien (il a servi de modèle au personnage de Doguereau de Balzac dans *Illusions perdues*). Il a édité des centaines de romans en petit format et 3 à 5 volumes destinés en particulier aux cabinets de lecture ; de 1821 à 1831 il adresse régulièrement sa *Petite Bibliographie...*, un catalogue, aux libraires de province pour les informer des nouveautés de sa maison et les conseiller dans leurs commandes. Dans le N° de février 1823, il écrit : « Aujourd'hui, tout le monde veut écrire, tout le monde veut lire. Qui voyons-nous accourir auprès de nous avec des manuscrits ? C'est un romancier imberbe [...] c'est une femme qui ne connaît pas les premiers éléments de la grammaire... C'est une portière [...] C'est une couturière, c'est une cuisinière enfin ! Mme M., reprenez votre aiguille ! Mlle E., soyez à vos fourneaux !² Il faut des romans populaires, si j'ose m'exprimer ainsi, puisque le peuple veut lire des romans³ ; il en faut pour l'artisan dans sa boutique, pour la petite couturière dans son humble mansarde, pour la ravaudeuse dans son tonneau ; il en faut pour les petits esprits [...] De là tous ces romans d'un jour, tous ces produits insipides. » [...] « Ce sont des marchandises éphémères » et « souvent de mauvais ouvrages qui menacent d'engloutir le bon sens et la moralité » ; quelques-uns néanmoins « sont marqués au coin du bon goût, de la véritable gaieté, de la décence et de la délicatesse » (p. III et IV *passim*).

L'ambiguïté sémantique est évidente : le néologisme renvoie à la fois aux sens 1 et 3, mais il est né...

La même année paraît un roman, *Les Cuisinières*, de deux auteurs, Mars et Raban, qui connut un succès de scandale. Pour une deuxième édition, en 1837, Raban écrivit une préface où l'on peut lire : « **le roman populaire** était peu goûté à l'époque où la première édition parut ; **on s'inquiétait peu du peuple et de ses mœurs** [...]. On parla de 'dévergondage', de 'cynisme', on accusa les auteurs (libéraux avérés) d'être 'des infâmes **qui parlent au peuple, qui parlent du peuple**, qui parlent le langage du peuple³, qui excitent les passions de cette tourbe, qui poussent ces misérables prolétaires à se moquer [des] titres et [des] droits [de l'aristocratie] »⁴.

Ici, les sens 2, 3 et 4 se superposent (et se combinent ?). Outre la polysémie remarquons que le « roman populaire » semble, selon Raban, se constituer en un sous-genre propre au sein du genre « roman », au même titre par exemple que le « roman noir ou le « roman gai » à la même époque. En 1837, il serait donc identifié depuis un certain temps. De nombreux textes, articles de journaux, textes critiques (cités par René Guise dans sa thèse qui porte sur les années 1830-1836) le confirment. Je pourrai en donner d'autres qui datent de la fin des années 1820. On peut donc affirmer que la locution naît dans la décennie 1820 et avec elle la conscience d'un phénomène littéraire nouveau.

4-2 - Confirmation en est donnée, à mon avis, par **l'entrée dans le lexique de dénominations voisines** et par des tentatives d'analyse de phénomènes qui datent de la même période. Des critiques, des observateurs des mœurs, des écrivains ont senti (et écrit) qu'émergeait sous la Restauration une demande de lecteurs romanesques spécifique dans le public populaire. Les témoignages de nombreux observateurs répètent que « Tout le monde lit » (c'est évidemment inexact) et que « Tout le monde veut lire » (ce qui est sûrement vrai) ; que les cabinets de lecture se multiplient à Paris et dans les villes de province. Ils soulignent que dans ces établissements on trouve des récits fictionnels qu'ils désignent comme « romans pour cuisinières », « romans pour portières », « romans pour femmes de chambre », etc., et autres cochers et domestiques. Pour ne citer qu'un exemple Stendhal signale ces faits à plusieurs reprises dans les chroniques qu'il adresse chaque mois à des magazines anglais de 1822 à 1826 : les « romans pour femmes de chambre » sont nombreux et très demandés non seulement par les domestiques, mais aussi par les maîtresses de maison, de bonne aristocratie : mais celles-ci envoient leurs femmes de chambre louer ces romans au cabinet de lecture voisin. Les notes et *marginalia* du manuscrit d'*Armance* (1826) y reviennent. Intéressant : Stendhal cite des noms d'auteurs et des titres tout au long de ces chroniques : Ducray-Duminil (l'ancêtre), Pigeault-Lebrun, Victor Ducange, le vicomte d'Arlincourt, Paul de Knock, Lamothe-Langou, Mortonval et quelques autres... En 1832, dans une lettre au comte Salvagnoli sur *Le Rouge et le Noir*, il revient longuement sur cette question ; c'est le noyau de sa lettre⁵.

On voit ici se combiner les sens 3 et 4. En même temps, le romancier note une double « scission », dont les deux versants sont concomitants et solidaires :

- dans le lectorat, où de nouvelles couches sociales font irruption, les couches populaires, en face des « élites » culturelles traditionnelles.

- dans la conception même du roman ou du romanesque avec l'arrivée de nouvelles structures qui répondent aux attentes de ce nouveau public.

De là l'opposition, formulée dès 1827, mais de manière plus diffuse, dans l'exemplaire Buci d'*Armance* entre « le roman de salon », i.e. le roman légitime, et le « roman pour femmes de chambre », autrement dit le roman populaire.

Parmi bien d'autres, une dernière référence au « roman pour femmes de chambre », empruntée à George Sand et contemporaine de la lettre de Stendhal. Dans *Indiana* (1832), au cours d'une vive discussion entre l'héroïne et Raymon, celui-ci explose : « Où avez-vous rêvé l'amour ? Dans quel roman à l'usage des femmes de chambre avez-vous étudié la société ? »

En écho, Indiana écrit dans une lettre à son mari : « ... j'ai appris la vie dans les romans à l'usage des femmes de chambre, dans ces riantes et puériles fictions où l'on intéresse le cœur au succès de folles entreprises et d'impossibles félicités. »⁶

4-3- Une autre dénomination en usage sous le Restauration doit retenir notre attention : les mêmes critiques, écrivains et éditeurs parlent **de romans et d'auteurs « pour cabinets de lecture »**. Elle est connotée péjorativement, ce qui rejoint le mépris affiché pour les « romans pour femmes de chambre ». Stendhal, toujours lui, dans une chronique pour l'Angleterre de 1828 insistait sur l'abondance de cette production médiocre qui connaissait le succès en citant les auteurs que j'ai déjà nommés : « ... chacun a publié une cinquantaine de volumes ; il n'y a pas une femme de chambre qui lise à Paris ou en province dont le cœur ne soit attendri par ces effusions sentimentales. Vous avez en Angleterre une abondance de ces « écrivains pour cabinets de lecture »⁷.

Nous ne pouvons nous attarder ici sur le développement des cabinets de lecture. Si les uns donnent à lire de la littérature reconnue ancienne, contemporaine, étrangère, d'autres à Paris et plus encore en province, semble-t-il, ont des fonds où prédominent les romans noirs, gais ou sentimentaux. Dans sa *Petite Bibliographie...*, Pigoreau a établi une rubrique spécifique, « Livres pour cabinets de lecture », avec des listes bien fournies où l'on retrouve encore les mêmes auteurs et les mêmes titres.

Les témoignages des contemporains convergent donc : sous la diversité des dénominations se manifeste l'apparition d'un type de roman lu principalement dans les couches populaires peu cultivées et... les femmes. Ces locutions nouvelles désignent toutes un lectorat en le qualifiant d'un point de vue sociologique. L'histoire littéraire a gardé « roman populaire » en privilégiant le sens 3, tout en lui adjoignant les caractéristiques internes qui relèvent du sens 4.

On peut objecter que quelques dizaines de témoignages, un bon nombre de titres et d'auteurs ne suffisent pas pour attester de la naissance d'une nouvelle « école » littéraire. (Ne pas oublier la poussée dynamique du Romantisme dans la même décennie cependant). Les premiers « chercheurs en roman populaire » en ont situé la naissance plus tardivement : Jean Tortel la fixait vers 1845, en référence à la vente au numéro et à bas prix, un sou, de la presse « populaire » ; René Guise la faisait coïncider avec celle du roman-feuilleton en 1836 et, plus encore, avec l'explosion du roman-feuilleton au début des années 1840 ; Yves-Olivier Martin le fait naître aussi en 1836, lui accordant cependant une préhistoire dans les décennies

précédentes, sans guère préciser les motifs de sa prise de position.

On ne peut, me semble-t-il, réduire le roman populaire à des modes et des modalités de production et de diffusion ; il en a connu bien d'autres que le feuilleton, dont il faudrait alors tenir compte : livraisons, séries ou collections, volumes bon marché, pour étudier son existence et son histoire, ce qui n'est pas le cas. Pour ma part, je pense que les tentatives de dénomination, pour tâtonnantes et même éphémères qu'elles aient été, sont les signes que l'on cherche à identifier un objet littéraire nouveau et je situerai donc la naissance du roman populaire vers 1820. Le nouveau n'est pas né tout armé, avec des caractéristiques internes propres : il s'est détaché peu à peu des formes préexistantes, antérieures et a cohabité avec elles tout en prenant ses distances et son autonomie. Comme les dénominations désignent pratiquement toutes un nouveau lectorat, je privilégierai le sens 3 qui me paraît le soubassement indispensable : le « roman populaire » est celui qui est lu par un public constitué pour l'essentiel d'individus appartenant aux couches populaires, au peuple tel que le décrira Michelet dans son ouvrage de 1847.

5 - Les conditions socio-historiques de la naissance du roman populaire

Encore faut-il qu'il existe un lectorat populaire, autrement dit qu'il existe une offre à cette époque. Jean Tortel pensait qu'il n'était pas encore formé sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, en raison du niveau très élevé d'analphabétisme des classes laborieuses et de la faiblesse de leur pouvoir d'achat. Les conditions socio-économiques de l'émergence du roman populaire étaient-elles réunies dans les années 1820, 1830 ?

5-1 - L'apparition simultanée de dénominations nouvelles et de variétés/sous-genres spécifiques de romans que nous venons d'évoquer laisse penser que **le lectorat populaire existe**, un lectorat réel (et non seulement potentiel). Je voudrais préciser par une observation qui me paraît aller d'elle-même quand on travaille dans et sur l'Histoire : le facteur temps doit être pris en compte. La gestation du roman populaire comme la formation d'un lectorat s'étendent dans la durée. On peut considérer que la Restauration et les premières années de la Monarchie de Juillet correspondent à une période de gestation. A leur propos et dans une perspective proche, Yves Olivier Martin parlait de « préhistoire », pour ma part je préfère « enfance ».

5-2 - La Révolution française, on le sait, a détruit les structures de la société féodale et jeté les bases d'une recomposition de la société. « **Le peuple** », au sens sociologique, se compose des couches proprement populaires : travailleurs, prolétaires des villes et de zones industrialisées (mines, usines textiles...), paysans petits propriétaires et ouvriers agricoles qui travaillent la terre, artisans, petits commerçants de toutes sortes, personnels de service, etc. A quoi il faut ajouter la petite bourgeoisie : employés, commerçants et négociants. L'industrialisation et l'urbanisation renforcent numériquement les classes populaires. Voyez *Le Peuple* de Michelet : il existe, même s'il constitue un ensemble hétérogène. Il a une culture « littéraire » où domine la communication orale : contes, légendes, récits et romans anciens lus à la veillée, théâtre forain, chansons...

5-3 - Où en est **l'alphabétisation des couches populaires** ? Tout d'abord, il faut redire que l'analphabétisme n'est pas un obstacle absolu à l'accès à l'œuvre

littéraire : la transmission orale (on vient de le dire) permet cette connaissance. L'alphabétisation massive modifie cependant les conditions et les modalités de l'entrée en contact avec, notamment, le passage à la lecture individuelle. Sur cette question voir : *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, de François Furet et Jacques Ozouf, Paris, Editions de Minuit, 1977.

Jusqu'à la fin de la Restauration, l'alphabétisation demeure relativement faible : un quart des enfants seulement apprend à lire et à écrire en 1813 et la situation n'a guère évolué au cours des années 1920. La scolarisation s'accroît à partir de la Monarchie de Juillet. En 1835 une statistique assure que 38% de la population, soit 12 millions de personnes savent lire (ce qui ne veut évidemment pas dire qu'elles lisent des romans...). En 1848 près de 75% des ouvriers parisiens et 69% d'ouvriers savent lire. On sent qu'il y a de fortes inégalités non seulement sociales mais géographiques : la France du Nord, en dessus d'une ligne Saint-Malo-Genève, est nettement plus alphabétisée que celle du Sud. Précisons qu'un certain nombre d'alphabétisés sait lire, mais pas écrire.

Dès la Restauration, la demande d'alphabétisation est forte. Les observateurs et voyageurs, des hommes politiques font tous le même constat : « Tout le monde veut lire », c'est une véritable litanie. Nous avons déjà noté l'exagération de la formule. Il faut encore écouter Pigoreau (supplément 1821 de sa *Petite Bibliographie...*), qui est plutôt libéral et proteste contre des mesures récentes de censure : « On a éclairé les Chaumières ; le Villageois a incendié les Châteaux. On a construit le Peuple ; le Tiers-Etat nous a donné la République. Tout le monde sait lire, tout le monde veut lire. Avec deux paravents dans nos places publiques, on a formé des cabinets littéraires ; c'est là que mon portier, c'est là que ma fruitière vont prendre connaissance des opérations législatives ; laissez-les lire les romans et conseillez-leur de ne plus se mêler des affaires d'Etat. Abandonnez-leur les châteaux de Mme Radcliffe, les cavernes, les souterrains : laissez-les errer au milieu des fantômes nocturnes et des ombres sanglantes. Permettez à l'homme d'Etat, à l'homme de Lettres de mettre son esprit à la diète en lisant les immortelles productions de Fielding, de Richardson et de Le Sage. Abandonnons aux Grogards de Sainte-Hélène et de l'île d'Elbe les folies de Pigault-Lebrun : laissons les déridier ainsi leurs fronts chargés d'honorables cicatrices. Point de coupable indulgence, mais point de fanatisme, prenons un juste milieu. [...] Epurons, mais ne brûlons point le cabinet de lecture du père de famille. »

La grande majorité des gens du peuple est cependant analphabète à ce moment-là. Est-ce une barrière infranchissable, incontournable ? Non car la pratique de la lecture collective est largement répandue. Dans la famille élargie aux voisins à la veillée y compris dans les campagnes (voir *Les Mémoires de Léonard, maçon de la Creuse*, de Martin Nadaud), à l'atelier (voir le même, aussi *Le Maçon*, roman de R. Bruckner et M. Masson, 1832 (?), des romans de Paul de Kock, mettant en scène des ouvrières en modes, dans les chambres où s'entassaient les ouvriers ou apprentis (voir les mêmes œuvres), au café ou à la gargote, il se trouve toujours quelqu'un pour faire la lecture à la ronde et ce sont souvent des romans ou un journal. Cette pratique se perpétue tout au long du siècle : elle a certainement stimulé le désir d'apprendre à lire.

5-4 - Autre objection contre l'existence d'un lectorat populaire à cette époque : la **faiblesse du pouvoir d'achat des classes laborieuses et la cherté du livre**. Ce

sont deux réalités contraignantes en effet. Un roman en 3 à 5 volumes coûte 9 à 12 francs : l'abonnement annuel à un journal 80 francs. Le salaire quotidien d'un bon ouvrier est de 3frs50, les ouvrières doivent se contenter de la moitié. Deux initiatives intéressantes (que l'on cite toujours) n'ont pu suffire à faciliter l'accès aux textes romanesques pour les classes populaires. En 1838 l'éditeur Gervais Charpentier lance des romans à 3frs le volume en format in-18e qui donne l'équivalent de 3 ou 4 volumes in-8e vendus alors 7 à 9 frs. L'invention du feuilleton-roman en 1836 a permis de diviser par deux le prix de l'abonnement à un journal : 40 frs sont trop pour une famille ouvrière. La livraison à 4 sous a donné une impulsion à l'achat de textes, semble-t-il, à partir de 1848. Mais on trouve peu de témoignages de la Restauration ou de la Monarchie de Juillet qui fassent état de la possession de romans par les gens du peuple.

La quasi-impossibilité d'achats individuels ou familiaux a pu être surmonté par le recours à **la location dans les cabinets de lecture**. Ici les témoignages sont nombreux et convergents. Des études nouvelles portant sur ces établissements, tant en province qu'à Paris seraient fort utiles pour compléter les données établies il y a une vingtaine d'années par Françoise Parent-Lardeur dans *Lire à Paris au temps de Balzac*. Les cabinets de lecture à Paris (1815-1830), Paris, Payot, 1982. On verrait qu'ils sont sûrement plus nombreux qu'elle a pu le dire (certains n'étant pas déclarés, d'autres étant intégrés à une librairie) à Paris et que la province a vu s'en ouvrir dans la plupart des villes, grandes ou moyennes. On peut y lire sur place parfois et toujours louer des volumes à emporter. La location coûte 10 ou 15 centimes le volume, l'abonnement au mois 3frs pour 4 ou 5 titres en plusieurs volumes : il faut verser une caution (3 à 5 frs). Ce sont les boutiques où viennent s'approvisionner en romans les cuisinières, portières et autres femmes de chambre, sans compter les familles de la petite et moyenne bourgeoisie. La clientèle des cabinets de lecture était constituée, contrairement à ce que croyait F. Parent-Lardeur, par une part non négligeable d'hommes et peut-être encore plus de femmes des classes populaires. Les lecteurs se cotisent pour la location, la lecture est souvent collective, ou bien le titre circule de l'un à l'autre. Selon moi, **le lectorat populaire existe bien dès les années 1820**, avec, bien sûr, de grandes inégalités d'un lieu à un autre.

5-5 - Un autre facteur a stimulé la lecture romanesque en milieu populaire et la constitution d'une culture et, plus précisément, d'une littérature populaire moderne : c'est **les échanges entre roman populaire et mélodrame**. Ce genre a connu, on le sait, un énorme succès auprès du public populaire à la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la fin du siècle suivant. Une diversification générique s'est d'ailleurs faite au cours du XIXe siècle : la féerie, le vaudeville renouvelé, le drame historique, rassemblent le public populaire tout comme le mélodrame. Or dès la Révolution les romans noirs sont adaptés pour la scène et inversement le mélodrame originel est doublé d'une réécriture romanesque dès lors qu'il a eu du succès. Les œuvres de Ducray-Duminil, Pigault-Lebrun, Paul de Kock, V. Ducange... ont toutes été doublées de mélodrames. Le public parisien d'abord, puis provincial, vient applaudir : l'émotion et l'intérêt alimentent le désir de lire.

Il y a donc bien déjà un lectorat populaire pour un roman populaire dès les années 1820-1830 : il y donc adéquation entre un produit et une clientèle, entre une offre littéraire et une demande socioculturelle.

Ce qui me conforte dans mon hypothèse : le roman populaire se définit fondamentalement selon la catégorisation sociale de son lectorat : il a pour destinataire un public populaire.

Notes

- 1  L'auteur de l'article a sûrement lu l'ouvrage de A. M. Thiesse, mais n'en a pas tiré la substantifique moelle.
- 2  Pigoreau vise des personnes réelles puisque, dans le même catalogue, il signale et commente le roman d'une Mme Zoé Michaud, couturière, *Adrina ou les deux orphelines*, et de Mlle Emé D..., cuisinière, *Le Geôlier par circonstance ou l'Echarpe bleue*.
- 3  C'est moi qui souligne en caractères gras.
- 4  Mars et Raban, *Les Cuisinières*, « "un mot sur cette édition" » (p. I à III passim), Paris, Tenon, 1837, 2 vol.
- 5  « Toutes les femmes de France... pour les événements extraordinaires », *Le Rouge et le Noir*, appendice (édition de La Pléiade, t. I, p. 702-703).
- 6  George Sand, *Indiana*, Editions d'aujourd'hui, ch XX, p. 216 et ch. XXIII, p. 250.
- 7  Stendhal, *Courrier anglais*, Paris, Edition du Divan, 19..., t. III, p. 366.